

LOCALE

L'église Saint-Saturnin fait la fierté du village

🕒 1 min



L'église paroissiale dédiée à Saint-Saturnin (Saint-Sernin) a fait partie des trois sites mis à l'honneur dans le village lors des Journées européennes du patrimoine, en septembre dernier. L'église actuelle a été construite sur une ancienne église dont le seul vestige est un ancien calice datant de 1667. En 1870, devant l'état de délabrement de l'édifice, Jean Milhès, maire à l'époque, est autorisé à faire des plans et devis pour la restauration. Durant trois années, des démarches administratives seront

effectuées.

De 1873 à 1877, les municipalités successives vont tout mettre en œuvre pour recueillir les fonds nécessaires à la réalisation des travaux et, malgré l'appel à la générosité auprès des habitants, le recours à l'emprunt sera inévitable. Jusqu'en 1882, les élus chercheront par tous les moyens les financements indispensables. Le 9 décembre 1905, la loi sur la séparation de l'Église et de l'état entraîne un inventaire des biens et objets situés dans l'église, le bâtiment restant propriété de la commune.

Ce n'est qu'en 1997, soit 90 ans après, que des travaux seront engagés avec la réfection de la toiture des deux sacristies, des façades de l'édifice, du carrelage du chœur et du plancher de la tribune. Le 11 novembre 1997, Mgr Jacques Despierres, évêque de Carcassonne et Narbonne, inaugurerà cette première tranche de travaux. En 1998, la deuxième tranche de travaux sera lancée avec la finition des façades et la rénovation complète du monument aux morts adossé à l'église. Situé au centre du village, elle fait la fierté des habitants et aura été une priorité des différentes municipalités de 1870 à nos jours.